



Grenoble, le 28 février 2014

## Communiqué de presse

### “Pour que la montagne reste un plaisir”

La France dispose du plus grand domaine skiable du monde, fréquenté par plus de 7 millions de skieurs chaque année.

Tous les acteurs de la montagne œuvrent au quotidien pour assurer la sécurité sur les pistes de ski.

Le ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, en partenariat avec le ministère de l'intérieur et le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie a créé un site Internet dédié à la prévention des accidents en montagne : <http://www.sports.gouv.fr/preventionhiver/>

Ce site a pour objectif de sensibiliser chaque pratiquants aux bons comportements pour que la montagne reste un plaisir.

Un mémento “Pour que la montagne reste un plaisir” contenant l'ensemble des règles de sécurité pour une bonne pratique des sports de montagne a aussi été éditée (memento en pièce jointe).



**Contact presse :**

Service communication de la préfecture : 04-76-60-48-05  
[communication@isere.pref.gouv.fr](mailto:communication@isere.pref.gouv.fr)